



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Le 9 juin 2019

Commune d'Yvetot et communes limitrophes Levée de la recommandation de ne pas consommer l'eau du robinet

Au vu des analyses effectuées sur les réseaux concernés par la recommandation de ne pas consommer de l'eau du robinet, la préfecture de la Seine-Maritime et l'Agence Régionale de Santé de Normandie, informent le public de la levée de cette mesure de précaution concernant l'eau distribuée sur la commune d'Yvetot et parties de communes limitrophes.

L'eau est reconnue potable sur ces secteurs.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr ,

Twitter : @prefet76 6 courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

